



LA **PLAINE**
DES PALMISTES

Affaire 15-220724

Budget Principal de la ville – Annulation de titres de recettes pour la perception de loyers de la Boutique Souvenirs (DEURWEILHER Christine)

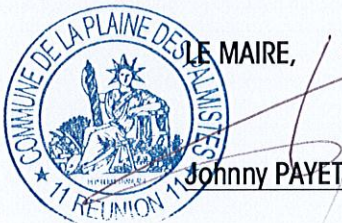
NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 18 juillet 2024 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **19**

Absents : 01

Procurations : 09

Total des votes : 28

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT DEUX
JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le **vingt deux JUILLET** à **DIX-HUIT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **PAYET Johnny**.

PRÉSENTS : Johnny **PAYET** Maire – Sabine **IGOUFFE** 1^{ère} adjointe – Jean-Yves **FAUSTIN** 2^{ème} adjoint – Mylène **MAHALATCHIMY** 3^{ème} adjointe – Gina **DALLEAU** 5^{ème} adjointe – Jean-Claude **DAMOUR** 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette **THIBURCE** 7^{ème} adjointe – Frédéric **AZOR** conseiller municipal – Micheline **CLAIN** conseillère municipale – Érick **BOYER** conseiller municipal – Alain **RIVIERE** conseiller municipal – Joseph Luçay **CHEVALIER** conseiller municipal – Marie-Lourdes **VÉLIA** conseillère municipale – Victorien **JUSTINE** conseiller municipal – Sophie **ARZAL** conseillère municipale – Yannick **BOYER** conseiller municipal – Sylvie **LEGER** conseillère municipale – Jean-Luc **SAINT-LAMBERT** conseiller municipal – Joëlle **DELATRE** conseillère municipale – Jean-Yves **VACHER** conseiller municipal

ABSENT(S) : Daniel **JEAN-BAPTISTE** dit **PARNY** conseiller municipal

PROCURATION(S) : Joan **DORO** 4^{ème} adjoint à Johnny **PAYET** – Sonia **ALBUFFY** conseillère municipale à Jean-Yves **FAUSTIN** – Sabrina **HOARAU** conseillère municipale à Marie-Lourdes **VÉLIA** – Sandra **GRONDIN** conseillère municipale à Marie-Héliette **THIBURCE** – Mickaël **PAYET** conseiller municipal à Jean-Claude **DAMOUR** – Elisabeth **BAGNY** conseillère municipale à Mylène **MAHALATCHIMY** – Emilie **NALEM** conseillère municipale à Sabine **IGOUFFE** – Mélissa **MOGALIA** conseillère municipale à Gina **DALLEAU**

Publicité faite le 29/07/2024

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20240722-DCM15-220724-DE
Date de télétransmission : 25/07/2024
Date de réception préfecture : 25/07/2024

Affaire 15-220724

Budget Principal de la ville – Annulation de titres de recettes pour la perception de loyers de la Boutique Souvenirs (DEURWEILHER Christine)

Le Maire rappelle que lors de sa séance du 6 décembre 2023, le conseil municipal avait délibéré favorablement pour l'annulation partielle de différents titres de recettes émis à l'encontre de Mme DEURWEILHER Christine, concernant la période allant du 1^{er} août 2020 au 31 décembre 2022 pour un montant total de 13 648,59 euros. La délibération a prévu à ce titre une réduction du montant de la dette de 50 %

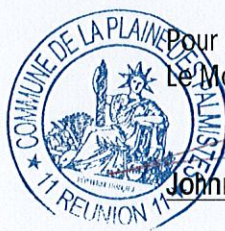
Par courrier reçu le 22 février 2024, Mme DEURWEILHER Christine a informé de son impossibilité d'honorer le reste de la dette locative restant à sa charge, soit le montant de 6 824,30 euros, dès lors que le chiffre d'affaires reste insuffisant pour couvrir à la fois le paiement des loyers mensuels du local et la régularisation de la dette accumulée. L'intéressée a transmis à la commune une copie de son avis d'imposition pour l'année 2023, faisant état d'un revenu fiscal de référence bas, rendant compte d'un niveau d'activité économique faible.

Compte tenu de ces éléments, il est donc proposé de procéder à l'annulation de la dette afférente.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, et **2 abstentions** (Érick BOYER, Joseph Luçay CHEVALIER),

- **INVITE** les membres du conseil municipal ayant un intérêt direct ou indirect dans cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **ANNULE** les titres de recettes émis pour la période allant du mois d'août 2020 au mois de décembre 2022 à l'encontre de Mme DEURWEILHER Christine,
- **APPROUVE** la régularisation totale au profit de Mme DEURWEILHER Christine,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence l' élu délégué de signer tous documents y afférent.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET

Mme DEURWEILHER Christine
4 ruelle de L'Escalier
97431 Plaine des Palmistes
0692 20 43 04
christine.deurweilher.cd@gmail.com



Monsieur le Maire,

Mairie Plaine des Palmistes

Rue de la République

97431 Plaine des Palmistes

objet :demande d'annulation totale des

loyers.

Monsieur le Maire,

Vous m'avez accorder lors du conseil municapl du 13 décembre 2023 l'annulation partielle de mes loyers.

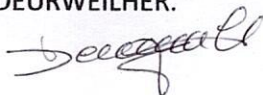
Je me permets à ce jour de solliciter un nouveau recours gracieux des 50% restant dû de mes loyers du local communal que j'occupe pour mon activité professionnelle (Boutique Souvenirs-Tradition).

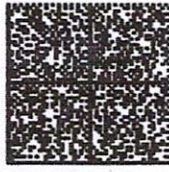
Ma situation reste la même. Mon chiffre d'affaire n'est pas suffisant pour régler le reste à payer.

Dans l'attente d'une réponse favorable à ma requête , je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Fait à la Plaine des Palmistes
le 21 février 2024

Mme DEURWEILHER.





2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SAINT-BENOIT
SAID SAINT-BENOIT
5 RUE RAYMOND BARRE
97470 SAINT BENOIT

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 11 37 732 119 328
Déclarant 2 (C) : 05 89 580 869 311
Référence de l'avis : 23 97 C088581 87
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

4 RLE DE L ESCALIER
LA PLAINE DES PALMISTES
97431 PLAINE DES PALMISTES

Numéro FIP : 974 24 76 3549196789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 97416


DEURWEILHER DIDIER JOEL
OU LAURET CHRISTINE
4 RLE DE L ESCALIER
LA PLAINE DES PALMISTES
97431 PLAINE DES PALMISTES

Somme qu'il vous reste à payer


0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP SAINT-BENOIT
SAID SAINT-BENOIT
5 RUE RAYMOND BARRE
CS 71006
97470 SAINT BENOIT

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 5 842
Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 11 37 732 119 328

Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : DEURWEILHER

Déclarant 2 - Nom de naissance : LAURET

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Détail des revenus			
BIC pro., régime micro, déclarés.....	7104	7895	
Abattement ⁶	- 3552	- 5605	
BIC pro., régime micro, nets.....	3552	2290	
BIC pro., régime micro, total foyer fiscal.....			5842
Revenu brut global.....			5842
Revenu imposable.....			5842
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			0
Montant net de votre imposition.....			0
<hr/>			
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			0
<hr/>			
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :			0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.			
<hr/>			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			5842
<hr/>			
PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :			
	Déclar. 1	Déclar. 2	
Plafond total de 2021.....	16253	16253	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052	4052	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114	
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre

imposition, ainsi que son détail.
 Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20240722-DCM15-220724-DE
 Date de télétransmission : 25/07/2024
 Date de réception préfecture : 25/07/2024

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SAINT-BENOIT
SAID SAINT-BENOIT
5 RUE RAYMOND BARRE
97470 SAINT BENOIT

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 11 37 732 119 328
Déclarant 2 (C) : 05 89 580 869 311
Référence de l'avis : 21 97 C100673 91
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

4 RLE DE L ESCALIER
LA PLAINE DES PALMISTES
97431 PLAINE DES PALMISTES

Numéro FIP : 974 24 76 3549196789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2021
Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 97416

DEURWEILHER DIDIER JOEL
OU LAURET CHRISTINE
4 RLE DE L ESCALIER
LA PLAINE DES PALMISTES
97431 PLAINE DES PALMISTES

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP SAINT-BENOIT
SAID SAINT-BENOIT
5 RUE RAYMOND BARRE
CS 71006 97470 SAINT BENOIT

(service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : **5 298**
Nombre de parts : **2,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20231213-DCM07-131223-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20240722-DCM15-220724-DE
Date de télétransmission : 25/07/2024
Date de réception préfecture : 25/07/2024

Avis d'impôt établi en 2021

Impôt sur les revenus de 2020

N° fiscal : 11 37 732 119 328

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : DEURWEILHER

Déclarant 2 - Nom de naissance : LAURET

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00

détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
IC pro., régime micro, déclarés.....	7356	5586	
abattement ⁶	- 3678	- 3966	
IC pro., régime micro, nets.....	3678	1620	
IC pro., régime micro, total foyer fiscal.....			5298
revenu brut global.....			5298
revenu imposable.....			5298
impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			0
montant net de votre imposition.....			0
IMPOT NET			
total de l'impôt sur le revenu net.....			0
ALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :			0
En vue des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.			
FORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
revenu fiscal de référence ²⁵			5298
FOND EPARGNE RETRAITE			
plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :			
plafond total de 2019.....	Déclar. 1 15810	Déclar. 2 15810	
plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923	3923	
plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 3973	
plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052	
plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114	+ 4114	

SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur le site www.impots.gouv.fr ou au centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).
 Date de réception préfecture : 18/12/2023

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20240722-DCM15-220724-DE
 Date de réception préfecture : 25/07/2024

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20240722-DCM15-220724-DE
 Date de télétransmission : 25/07/2024
 Date de réception préfecture : 25/07/2024



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SAINT-BENOIT
SAID SAINT-BENOIT
5 RUE RAYMOND BARRE
97470 SAINT BENOIT

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 11 37 732 119 328
Déclarant 2 (C) : 05 89 580 869 311
Référence de l'avis : 22 97 C101283 29
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

4 RLE DE L ESCALIER
LA PLAINE DES PALMISTES
97431 PLAINE DES PALMISTES

Numéro FIP : 974 24 76 3549196789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 97416

DEURWEILHER DIDIER JOEL
OU LAURET CHRISTINE
4 RLE DE L ESCALIER
LA PLAINE DES PALMISTES
97431 PLAINE DES PALMISTES

Somme due (à payer) au 31/07/2022

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Par messagerie électronique
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP SAINT-BENOIT
SAID SAINT-BENOIT
5 RUE RAYMOND BARRE
CS 71006
97470 SAINT BENOIT

Revenu fiscal de référence : 5 083
Nombre de parts : 2,00

* (service gratuit + coût de l'appel)

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20231213-DCM07-131223-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20240722-DCM15-220724-DE
Date de télétransmission : 25/07/2024
Date de réception préfecture : 25/07/2024

Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 11 37 732 119 328

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : DEURWEILHER

Déclarant 2 - Nom de naissance : LAURET

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	NOMBRE DE PARTS 2,00

Détail des revenus

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
BIC pro., régime micro, déclarés.....	7041	5389	
Abattement ⁶	- 3521	- 3826	
BIC pro., régime micro, nets.....	3520	1563	5083
BIC pro., régime micro, total foyer fiscal.....			5083
Revenu brut global.....			5083
Revenu imposable.....			0
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			0
Montant net de votre imposition.....			

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....			0
---	--	--	---

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :			0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.			

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵			5083
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :			
Plafond total de 2020.....	Déclar. 1 16062	Déclar. 2 16062	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 3973	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 190-2 du livre des procédures fiscales).
Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son délai.
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20240722-DCM15-220724-DE
Date de télétransmission : 25/07/2024
Date de réception préfecture : 25/07/2024